

CONSEIL MUNICIPAL

LA SEANCE DU 21 MARS 2025

Liste des délibérations

- 2025.10 – Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale.
- 2025.11 – Taux d'imposition 2025.
- 2025.12 – Frais de fonctionnement R.P.I. 2024.
- 2025.13 – Révision du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, de Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).
- 2025.14 – Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade.
- 2025.15 – Mur de soutènement – Travaux complémentaires.
- 2025.16 – Demande d'acquisition Domaine Privé de la commune.
- 2025.17 – Contrôle des poteaux incendie.

Saint Bonnet Près Orcival, le 27 mars 2025



Michelle GAIDIER, Maire

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Heures d'ouverture du secrétariat au public : Lundi de 15h00 à 17h00 – Mardi de 10h00 à 12h00 – Jeudi de 10h00 à 12h00.
Permanences de Madame le Maire (**sur RDV uniquement**) : Lundi de 17h00 à 18h30 - Mercredi de 17h00 à 18h30 - Samedi de 10h00 à 12h00.